

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation
		<input type="checkbox"/>	MCeX

CIRCULAIRE
27 mai, 2010

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Quadra Mining Ltd. (QUA) et FNX Mining Company Inc. (FNX)
Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les actionnaires de Quadra Mining Ltd. (« Quadra ») et de FNX Mining Company Inc. (« FNX ») ont approuvé, le 19 mai 2010, le plan d'arrangement en vertu duquel les deux compagnies fusionneront pour créer une nouvelle compagnie qui portera le nom de Quadra FNX Mining Ltd. (« Quadra FNX ») et dont le symbole sera QUX. Selon les modalités du plan d'arrangement, chaque action ordinaire de FNX sera échangée contre 0,0001\$ et 0,87 action de Quadra FNX alors que chaque action ordinaire de Quadra sera échangée contre une action ordinaire de Quadra FNX.

Le retrait de la cote à la bourse de Toronto des actions de FNX Mining aura lieu à la fermeture du marché le 27 mai 2010.

Quadra Mining Ltd. (QUA)

CDCC - détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Quadra seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 28 mai 2010**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **QUA deviendra QUX**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions ordinaires de Quadra FNX (QUX)
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** À la date de mise en vigueur le 28 mai 2010, les limites de position et de levée seront 75 000 contrats.
- **CUSIP :** 74733X10

Bourse de Montréal Inc. - détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options QUA seront transférées à la classe d'options QUX qui constitue le nouveau livrable. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

Quadra Mining Ltd. Quadra FNX Mining Ltd.		
Prix de levée actuels	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe après le changement de nom
9,00 \$	QUA	QUX
10,00 \$	QUA	QUX
11,00 \$	QUA	QUX
12,00 \$	QUA	QUX
13,00 \$	QUA	QUX
14,00 \$	QUA	QUX
15,00 \$	QUA	QUX
16,00 \$	QUA	QUX
17,00 \$	QUA	QUX
18,00 \$	QUA	QUX
19,00 \$	QUA	QUX
20,00 \$	QUA	QUX

FNX Mining Company Inc. (FNX)**CDCC - détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de FNX seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 28 mai 2010**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **FNX deviendra QUX1**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **87 actions ordinaires de Quadra FNX (QUX) et 0,01\$**
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** **À la date de mise en vigueur le 28 mai 2010, les limites de position et de levée seront 75 000 contrats et seules les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée.**
- **CUSIP :** **NOTACUSIP**

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options FNX seront transférées à la classe d'options QUX1 qui constitue le nouveau livrable. Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

FNX Mining Company Inc. (Old)		
Prix de levée actuels	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe après la fusion
8,00 \$	FNX	QUX1
9,00 \$	FNX	QUX1
10,00 \$	FNX	QUX1
11,00 \$	FNX	QUX1
12,00 \$	FNX	QUX1
13,00 \$	FNX	QUX1
14,00 \$	FNX	QUX1
15,00 \$	FNX	QUX1
16,00 \$	FNX	QUX1
17,00 \$	FNX	QUX1

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circular no.: 071-2010